

beauville *infos*

N°1 décembre 2009

BULLETIN MUNICIPAL

échos du conseil

cadre de vie

vie beauvilloise

agenda

infos pratiques

La composition
du conseil

La nouvelle
cantine

L'école à l'heure
du numérique

Calendrier des
manifestations

Les services
à Beauville

Zoom sur...

La crèche
associative

Le RPI en question

Etat civil

La poste
menacée ?...

Le bilan 2008

Santé chez soi

Analyse financière

Portrait



Mes chers concitoyens,

Comme promis lors de notre campagne, je suis heureuse de vous présenter le premier numéro du nouveau bulletin municipal d'information de Beauville.

En cette période de crise économique, notre conseil municipal s'applique à gérer les finances de la commune de manière responsable. Le dernier emprunt, destiné à la réhabilitation de la mairie, se soldera en juillet prochain : notre commune n'est donc pas endettée. Ainsi il nous est possible d'envisager de nouveaux projets, car une gestion saine ne doit pas être synonyme d'immobilisme...

C'est pourquoi l'équipe municipale et moi-même faisons en sorte de mettre en œuvre des réalisations permettant d'améliorer la vie au quotidien de chacun de nos concitoyens. C'est sur l'école, élément essentiel de la collectivité, que nous avons choisi de porter notre effort : des locaux neufs depuis 2006, des équipements informatiques lors de la dernière rentrée et une nouvelle cantine qui sera opérationnelle au printemps 2010.

Enfin vivre à Beauville c'est aussi se divertir, et je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui animent tout au long de l'année les événements auxquels nous sommes si heureux de participer : manifestations associatives, fêtes scolaires, marchés nocturnes, repas de juillet...

A vous tous et à vos proches je souhaite de bonnes et heureuses fêtes.

Annie REIMHERR, maire de Beauville



Le conseil municipal

Une nouvelle équipe pour le renouveau de notre commune.

L'an dernier, vous avez choisi quinze de nos concitoyens pour mener à bien cet objectif. Réunis autour d'Annie Reimherr, réélue à la tête du village, six femmes et huit hommes, dans une parité presque parfaite, œuvrent aujourd'hui pour Beauville. Le conseil municipal se voit également renouvelé d'un tiers de ses membres puisque cinq nouveaux conseillers sont venus apporter leurs idées et leurs compétences à l'expérience acquise de l'ancienne équipe. Située entre les 72 printemps de notre doyenne et les 36 ans de notre benjamin, la moyenne d'âge du conseil est de 49 ans.

Chaque conseiller est impliqué dans plusieurs commissions municipales dont le rôle est de préparer les réunions plénières au cours desquelles les décisions seront prises. Il existe quatre commissions qui s'occupent respectivement des chemins ruraux, des finances, de l'urbanisme et de la communication. En outre, des délégués ont été désignés pour représen-



LE CONSEIL MUNICIPAL : Annie REIMHERR (maire), Bernard MASSOU, Laurent SERAL, Olivier DAMAISIN (adjoints), Etienne BOURJADE, Alain BOUVELLE, Olivier DELSANTO, Cathy GANDIOL, Aline GARY, Brigitte LAFON, Claire MALLALIEU, Corinne MERLE, Thierry RIGAL, Josette ROQUES et Patrick ROUX (conseillers).

ter Beauville dans les sept instances intercommunales existantes : la Communauté de Communes des Côteaux de Beauville, le Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energie du Lot-et-Garonne, le Syndicat des Eaux et d'Assainissement du Sud-du-Lot, le Syndicat Intercom-

munal d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Séoune, le SIVOM de transport scolaire de Penne d'Agenais, le Syndicat Intercommunal de Transport d'Elèves des cantons de Beauville-Puymirol-Laroque et le SIVU Chenil Fourrière de Lot-et-Garonne.

Zoom sur...

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Séoune



La Séoune à Cauzac-le-Vieux

Ce syndicat regroupe les communes riveraines de la Séoune et de ses affluents. Il a commencé en 2006 la restauration des berges de la Séoune. Une étude préalable, suivie d'une enquête publique a débouché sur la déclaration d'intérêt général par la préfecture le 17

février 2005. L'Europe, le Conseil Général et l'Agence de l'Eau participent financièrement avec le syndicat à la réalisation de ces travaux de restauration qui comprennent essentiellement :

- le traitement de la végétation des berges : coupe, élagage, recépage, débroussaillage, dans la limite de ce qui est strictement nécessaire.
- l'enlèvement des embacles (1)
- l'évacuation des produits de coupe et des déchets de toute nature
- la végétalisation des berges par plantation et bouturage de façon à recréer une ripisylve (2) diversifiée et équilibrée.

Sur la commune de Beauville, le syndicat, après avoir restauré les années précédentes la partie du pont de Cauzac-le-Vieux à Langlès, va travailler cette année de Langlès à Noyers et sur le Montsembosc de

Noyers à Foussas. Des béganes (3) ont aussi été curées à Olibou et Prouyssou.

A ces travaux vont s'ajouter en 2009 les travaux liés à la tempête de janvier qui a arraché de gros arbres qui peuvent être tombés dans le lit de la rivière.

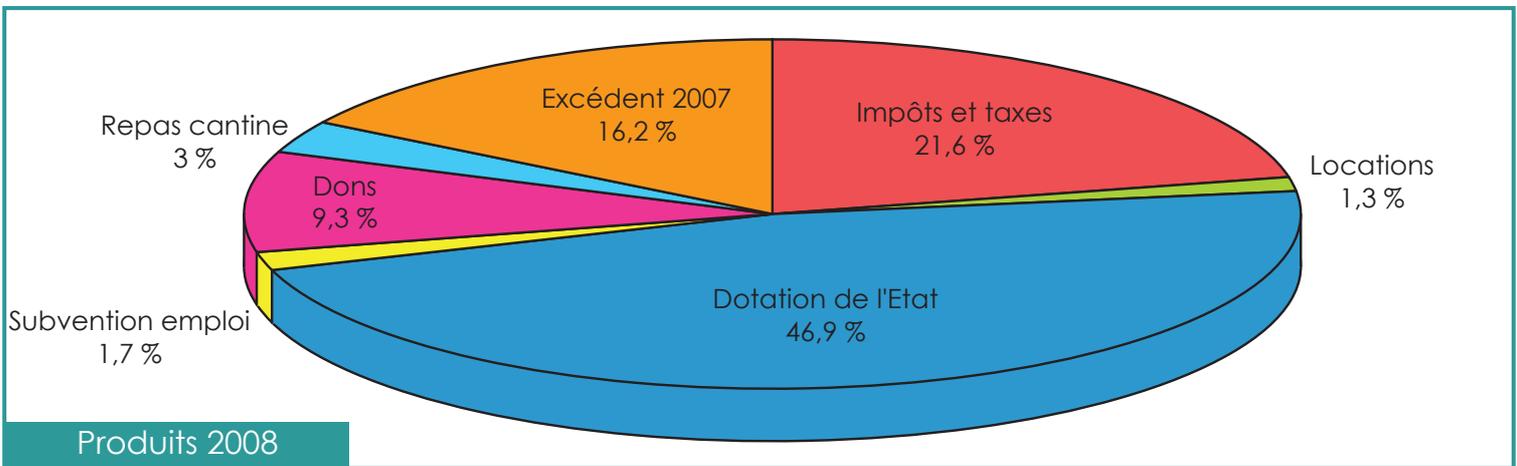
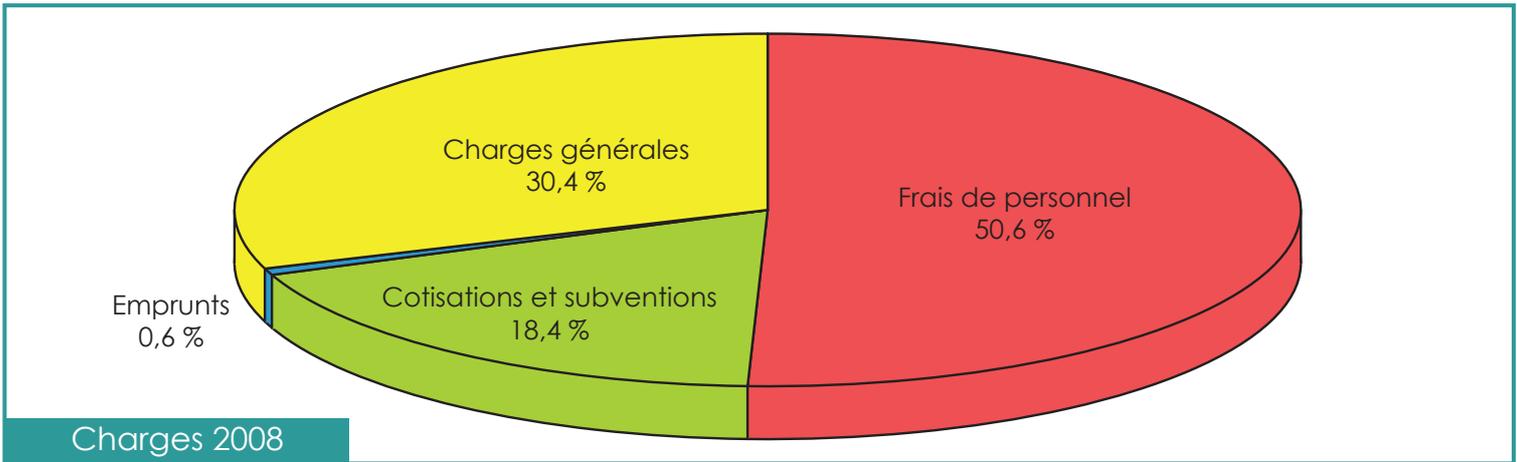
La loi sur l'eau définit les droits et les devoirs des riverains. Le propriétaire riverain est tenu à l'entretien de la rive, mais les travaux à réaliser peuvent être soumis à déclaration ou à autorisation de la DDAF (4).

Un dossier contenant la liste des travaux soumis à déclaration ou autorisation est consultable en mairie. Pour tout renseignement contacter le technicien rivière, Madame Aude PIERILI, tél. 06 75 14 49 22

1. barrages végétaux
2. végétation du bord des cours d'eau
3. fossés d'écoulement naturel
4. Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

Le bilan 2008

Les charges et produits de fonctionnement de la commune

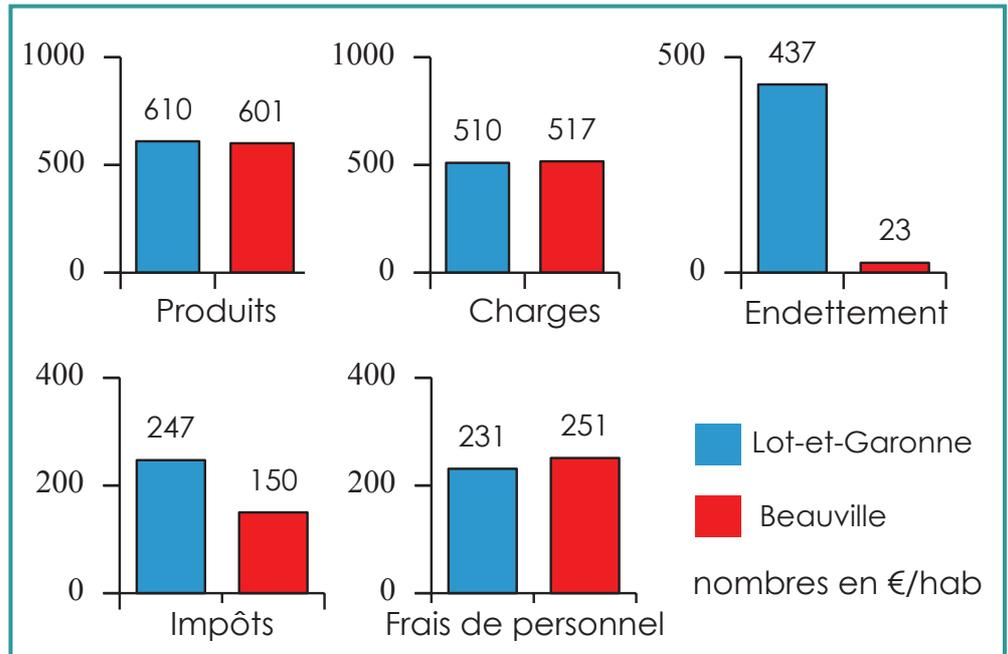


Analyse financière

L'étude du percepteur de Laroque : une situation saine à Beauville

Christophe DUTREUILH percepteur de la Trésorerie de Laroque-Beauville a rendu, le 30 novembre dernier, au cours d'une réunion informelle, les conclusions de son étude sur les finances de notre commune. Pour lui "notre situation financière s'est améliorée sur les deux derniers exercices". Les chiffres comparatifs qu'il nous livre font apparaître les forces et les faiblesses de nos finances.

Concernant notre section de fonctionnement, les produits et charges par habitant sont comparables globalement aux moyennes départementales. M. DUTREUILH note que la structure de nos produits est marquée par la prééminence des dotations : nos recettes fiscales par habitant sont très inférieures aux chiffres départementaux en raison d'un tissu démographique et économique limité. En revanche nos charges de



personnel (6 employés municipaux) sont légèrement supérieures à la moyenne départementale.

Sur le plan des investissements, il constate que "la collectivité a mené une politique dynamique d'équipement", financée en partie par la vente de bâtiments communaux. Il

en résulte un taux d'endettement extrêmement faible et qui permet d'envisager de nouveaux projets. Avec prudence cependant car la capacité d'autofinancement de la commune est limitée, nos produits de fonctionnement n'étant que très peu supérieurs à nos charges.

Aménagements

Un nouveau restaurant scolaire à Beauville

Les nostalgiques doivent se résigner, la bonne vieille cantine de l'école n'est plus... Trop ancienne et plus du tout adaptée aux critères actuels... C'est ce qu'ont constaté les services sanitaires de l'Etat en menaçant de la fermer pour cause de non-conformité aux normes d'hygiène. Dont acte...

Pour le conseil municipal, soucieux de préserver un service de qualité pour nos élèves, il était hors de question de fermer notre cantine et de faire appel à un prestataire de repas collectifs.

La décision fut prise et, après l'école, la nouvelle cantine est en train de voir le jour, et elle sera si belle qu'il faudra désormais l'appeler "restaurant scolaire"...

La conception de l'édifice a été confiée à M. Lewis WILLMOTT, archi-

tecte à Blaymont, dont le projet préserve une partie de l'ancien bâtiment. Par ailleurs, ces travaux sont associés à la construction de nouveaux bâtiments pour la crèche associative, mise en oeuvre par la Communauté de Communes des Côteaux de Beauville. Les deux espaces seront ainsi directement reliés afin de permettre l'utilisation par la crèche des locaux de la cuisine municipale.

Commencé en avril 2009, le chantier sera achevé au printemps prochain.



L'ancienne cantine et le préau



Le futur restaurant scolaire

Le coût total du nouveau restaurant scolaire se monte à 528 000 €. Financée à 78 % par des subventions (237 000 €), la vente du gîte communal (90 000 €) et la récupération de la TVA (87 000 €), cette dépense, jugée indispensable par le conseil municipal, va permettre le maintien à Beauville d'un service de qualité auquel notre population est très attachée.

Petits et grands, élèves ou maîtres, tous ceux qui ont goûté un jour à la cuisine de notre cantine seront sans doute d'accord avec nous...

Interview

Elisabeth DUPENNE, directrice de la crèche associative La Passerelle

La crèche la passerelle va être relogée dans un bâtiment construit par la CCCB à côté de l'école de Beauville. Pouvez-vous nous raconter son parcours ?

La Passerelle est née voici bientôt un quart de siècle, à la demande de quelques familles nouvellement installées sur Beauville et à une époque où il était peu dans les habitudes de la population rurale de confier la garde de ses enfants à des professionnels. Petite structure de 9 places à l'origine, elle a, au fil du temps, fait preuve de sa fiabilité et pris de l'expansion, non sans connaître parfois quelques difficultés financières dues aux fluctuations de la population. Actuellement agréée pour 12 enfants, elle est installée dans un petit logement HLM au Picadou. Comprenant l'atout majeur qu'une telle structure représente pour la revitalisation du milieu rural, la CCCB l'a prise, dans un premier temps, dans sa compétence puis a décidé de construire de nouveaux locaux mieux adaptés à l'accueil petite enfance.

Quel est votre point de vue sur le projet et sa réalisation ?

Ce projet est issu d'une étroite collaboration entre la CCCB, l'architecte, la Protection Maternelle et Infantile (normes



Les futurs locaux de la crèche de Beauville : un ensemble cohérent

de sécurité) et l'équipe professionnelle utilisatrice. Cette « éco-construction » (toiture végétalisée, pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques) a donc toutes les chances d'être une réussite. Elle comprendra une grande salle d'activités, 4 dortoirs, une salle de changes, un bureau, une salle du personnel et un office. Les repas de la crèche seront fabriqués dans la cuisine du groupe scolaire. La réalisation des travaux allant bon train, nous espérons pouvoir nous y installer courant février 2010.

Cela va-t-il occasionner des changements dans votre activité ?

Ces locaux spacieux vont nous permettre d'accueillir 6 enfants de plus. Cet extension de l'agrément ne nécessitera pas plus de personnel, mais générera des revenus supplémentaires ce qui devrait optimiser le financement de la structure. Les enfants seront accueillis dans un lieu spécialement conçu pour eux et l'équipe travaillera également dans de meilleures conditions. Ce nouveau lieu d'accueil petite enfance contribuera à rendre nos communes attractives pour de jeunes couples recherchant à s'installer en milieu rural tout en bénéficiant des mêmes commodités qu'en ville.

Ecole Numérique Rurale

Les élèves du RPI Beauville-Engayrac à l'heure de l'informatique

Trente ans après son invention, l'ordinateur est partout. Tous les jeunes d'aujourd'hui y ont accès et les deux tiers d'entre eux s'en servent quotidiennement. Sa fonctionnalité principale ? Jouer, discuter via MSN avec les copains. Finalement, on apprend beaucoup moins souvent qu'on ne joue.

Et en classe ? Malheureusement, à l'heure actuelle, peu d'élèves ont l'occasion d'y utiliser les nouvelles technologies de manière régulière... Ce déficit a été constaté en particulier au niveau des écoles rurales. C'est pourquoi, dans le cadre du plan national de relance de l'économie, le ministère de l'Education a débloqué 50 millions d'euros de subventions pour l'équipement informatique de 5000 communes rurales de moins de 2000 habitants. Cette aide exceptionnelle s'adresse exclusivement aux communes volontaires pour participer financièrement au projet. Consciente de l'enjeu, la municipalité de Beauville, en concertation avec l'équipe enseignante, s'est rapidement engagée dans ce dispositif nommé "Ecole Numérique Rurale".



Schéma d'une classe numérique

Mais de quoi s'agit-il exactement ? En fait, selon le cahier des charges fixé par le ministère, une classe numérique interactive doit comprendre au moins les éléments suivants :

- **une classe mobile**, meuble monté sur roulettes contenant 10 ordinateurs portables, une imprimante et un système WIFI. La "classe mobile" permet de transformer n'importe quelle salle traditionnelle en salle informatique. Reliée sur le poste du professeur, elle permet la gestion à distance des élèves
- **un Tableau Numérique Interactif**, grand support tactile relié à l'ordinateur dont l'image est reflétée grâce à un vidéopro-

jecteur. Outil de visualisation très performant (images fixes, sons, vidéos...) le TNI peut également être utilisé par les élèves comme un bon vieux tableau noir, mais sans craie ni éponge...

- **un accès internet à haut débit et une mise en réseau des équipements**, éléments déjà installés à Beauville

- **une sécurisation des accès internet** afin de prévenir tout risque de connexion à des sites dangereux pour les élèves

- **des ressources pédagogiques numériques** pour permettre aux enseignants d'utiliser pleinement le matériel.

En Lot-et-Garonne, 45 candidatures ont été retenues dont celle de Beauville. Très impliquée dans ce projet, la mairie de Beauville a souhaité aller plus loin encore en proposant d'équiper le RPI d'un TNI supplémentaire et de portables de 15 pouces, plus confortables pour travailler. Le coût global de cette opération se monte à 13000 € HT dont 4000 € à la charge de la commune, la subvention de l'état étant plafonnée à 9000 €. On mesure par ces chiffres tout l'intérêt de s'inscrire dans une telle opération.

Ces équipements qui doivent être installés courant novembre, vont faire du RPI Beauville-Engayrac une école à la pointe du progrès. Ne doutons pas que ces nouveaux outils vont constituer un apport pédagogique dont nos enseignants sauront se saisir et que nos jeunes élèves seront ravis d'utiliser.

L'école en question

Face à la baisse des effectifs, l'école doit se réorganiser

Un peu d'histoire...

Depuis 1995, les écoles de Beauville et d'Engayrac constituent administrativement un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de 4 classes : Maternelle (tout petits, petits et moyens), Maternelle grands/CP, CM1/CM2 à Beauville et CE1/CE2 à Engayrac.

Cette entité, créée à la demande de la commune d'Engayrac pour conserver son école, a permis une meilleure répartition des effectifs par niveaux de scolarité et par conséquent une amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Or, à la fin de l'année scolaire 2007/2008, l'Education Nationale a décidé de ne plus comptabiliser les élèves de moins de 3 ans... Le RPI de Beauville-Engayrac s'est alors retrouvé menacé d'une fermeture de classe en raison de ce nouveau mode de calcul. Diverses actions ont alors été menées par les deux municipalités et leurs habitants pour l'éviter.



Mobilisation pour l'école en 2008

Fermeture avec sursis d'une année...

Néanmoins, en septembre 2008, la décision fut prise par l'Inspection Académique de fermer la classe d'Engayrac. Cependant, pour l'année scolaire 2008/2009, un sursis d'un an fut accordé en raison des travaux engagés à l'école de Beauville et des problèmes de sécurité engendrés par le chantier (exiguïté de la cour de récréation notamment). La classe d'Engayrac se vit alors octroyer un poste de remplaçant pour l'année avec la promesse de l'Inspectrice d'Académie d'examiner à nouveau les effectifs en juin 2009... Hélas cette année et malgré les travaux non achevés, la classe d'Engayrac a bel et bien fermé. Mais précisons que sur le plan administratif, c'est bien de la **classe** d'Engayrac dont il

s'agit et non pas de l'**école**. Ainsi, à priori, rien ne pourrait s'opposer à une réouverture en cas d'augmentation conséquente des effectifs.

Une organisation pédagogique nouvelle

Suite à cette décision, les niveaux de scolarité sont répartis en trois classes à l'école de Beauville : 24 élèves en maternelle (de la toute petite section à la grande section), classe de Mme Antoinette STICE (remplaçante de Mme Annie CALMEIL), 23 élèves en CP/CE1, classe de Mme Delphine FREYCHE, 27 élèves en CE2/CM1/CM2, classe de Mme Jocelyne SELVA qui assure par ailleurs la Direction de l'école.

À noter que l'équipe a été renforcée par Mme Pascale LONDOT, EVS (emploi vie scolaire), chargée d'assister la directrice dans ses tâches administratives. M. Julien BONNEFOUS, qui assure les remplacements des enseignants sur la circonscription, est rattaché à l'école de Beauville. Mme Maïssar LALANE a été recrutée en complément de Mme Ilhem ELARDJA pour la garderie et l'accompagnement des élèves à la cantine provisoire qui se trouve à la salle des fêtes.

À Engayrac, le service de garderie du matin et du soir fonctionne toujours et la navette a été maintenue pour les enfants de la commune.

Associations

Santé Chez Soi et l'ASSAD pour le maintien à domicile

SANTÉ CHEZ SOI et l'ASSAD sont deux associations installées dans les mêmes locaux rue Saint Roch. Elles partagent un objectif commun : contribuer au maintien dans leur environnement habituel des personnes dont la santé nécessite des soins ou des services particuliers.

SANTÉ CHEZ SOI, présidée par Marie-France SALLES, propose un ensemble de services très spécialisés et diversifiés :

- **le service de soins à domicile**, fonctionnant depuis 1991, est pris en charge à 100% sur prescription médicale. Il est assuré par une équipe d'aides-soignantes aidant à l'accomplissement des gestes essentiels de la vie.
- **le service mandataire d'aide et de garde à domicile**, créé en 1993, met à la disposition de la population du personnel formé pour une aide à l'entretien du logement et du linge, la préparation des repas et la garde des personnes dépendantes (jour et nuit). Il donne droit à une réduction d'impôts de 50%.



Les locaux à Beauville de Santé Chez Soi et de l'ASSAD

- **le service de portage de repas à domicile**, créé en 1994, propose la livraison, trois fois par semaine en liaison froide, de repas (un repas différent au choix pour chaque jour). Une prise en charge financière partielle est possible sous condition de ressources.
- **le service de transport à la demande** créé en 1996 fonctionne le jeudi après-midi. Ce service organise, dans un rayon de 30 km, votre transport pour un RDV chez un spécialiste, une démarche ad-

ministrative ou rompre l'isolement.

L'ASSAD est présidée par Charlette DORDE. Cette association gère depuis 1978 **le service d'aide ménagère prestataire**. Affilié à la FASSAD 47 depuis 2003, ce service réalise le même travail que le service mandataire d'aide et de garde à domicile de Santé Chez Soi et avec le même personnel, mais il est financé par les caisses de retraite ou complémentaires et le Conseil Général.

Portrait

Riri est parti...

Notre très cher Richard LAMARQUE a quitté son emploi le 31 août 2009 pour une retraite bien méritée. Il est vrai que nul n'est irremplaçable, mais pour Richard ce n'est pas pareil. Si la façon d'exécuter son travail, tout au long de ces années, au service de la Mairie a été exemplaire tant d'un point de vue conscience professionnelle que d'un point de vue relationnel, le personnage original que nous avons l'habitude de croiser avec son sens de l'humour et ses remar-

ques, parfois acerbes, nous ne le croisons plus aussi souvent. Maintenant Richard est occupé, très occupé même, à remplir ses journées de retraité.

C'est une montagne de souvenirs que nous gardons de ces vingt années de travail passées en sa compagnie, depuis les surnoms attribués à une majorité de Beauvillois qui, pour Richard sont devenus des Beauvillains, Coco Bel œil, le Gégé-tibus exipianus, Mademoiselle Marie-Jo, le secrétaire, Dieu, Massou Pierre, jusqu'aux explications bien musclées (sans quitter le niveau de la diatribe) de ceux qui s'aventuraient à critiquer son travail ou à le prendre de haut.

Sa spécialité c'était la récolte des billets de 500 F et plus tard de 500 € pendant le balayage des rues, c'est d'ailleurs ce qui lui permettra, conformément au secret espoir qu'il a nourri toute sa vie, de fonder sa secte dont il doit être le chef en attendant de nommer ses cardinaux (nous attendons toujours...)

Imaginons la distance parcourue à pied, en tracteur, harnaché d'une débroussailleuse, d'une pompe à sulfater que notre ami a cumulé en plus de vingt ans, mais toujours à sa façon, sans que personne n'ait jamais eu besoin de le diriger, ce qu'il supportait très mal, car notre ami se disait anarchiste, mais comme Brassens, il traversait toujours dans les clous pour ne pas avoir à faire avec la maréchaussée, de plus il était toujours disponible pour rendre service.

Richard était également un grand lecteur, surtout d'Arnaud Desjardins et de Prajnepad, attiré par la philosophie orientale, il appliquait à la lettre le principe du Dharma « Si tu acceptes de faire un travail, quel qu'il soit, alors fais le et fais le bien ». Sur des thèmes comme la biologie, l'astrophysique, les sciences en général mais aussi la psychologie, la sociologie, Richard nous a toujours étonnés par la somme de connaissances qu'il avait réussi à emmagasiner tout simplement en allant se servir dans l'ancien récupérateur de revues et journaux destinés au recyclage, anciennement situé devant la maison d'Alain Chatrain, rebaptisé « Nuage Vert ».

Les Conseillers Municipaux ont su apprécier le personnage lors du rituel repas annuel, pendant lequel Richard nous a révélé grand nombre des secrets de la vie du village arrangés à sa sauce, celle qui faisait que tout finissait toujours dans l'hilarité générale.

Le vendredi 2 octobre 2009, un apéritif a été offert en l'honneur de la retraite de notre ami très cher, les élus, la population étaient présents, la communauté britannique était largement représentée, ce qui confirme la popularité de Richard Lamarque, un moment intense et émouvant que nous n'oublierons pas. Nous souhaitons à notre cher collègue une longue et heureuse retraite et bon courage à son successeur.

Ses collègues



Au revoir Richard et bonne retraite

décembre

vendredi 18 décembre 18 h
Marché de Noël

organisé par l'Office de Tourisme



samedi 19 décembre 15 h 30
Goûter de Noël

Salle d'exposition de l'Office de Tourisme
organisé par la crèche la Passerelle

janvier

dimanche 10 janvier 11 h 30
Vœux du Nouvel An

Salle du Conseil à la mairie
organisé par le Conseil Municipal

mars

Grand Loto

organisé par Santé Chez Soi



Calendrier scolaire

Vacances de Noël

du samedi 19 décembre 2009
au lundi 4 janvier 2010

Vacances d'hiver

du samedi 20 février 2010
au lundi 8 mars 2010

Vacances de printemps

du samedi 17 avril 2010
au lundi 3 mai 2010

Vacances d'été

du vendredi 2 juillet 2010
au jeudi 2 septembre 2010

dimanche 21 mars

**Randonnée pédestre
équestre et attelages**

repas à midi

organisé par Epona/Sentier Savérien

le week-end du 27 et 28 mars

**Fête des Rameaux
course cycliste, bal, manèges**

organisé par Beauvillenvie

Loto du 3ième âge

organisé par Le Bienvenu

avril

dimanche 25 avril

Fête du Printemps

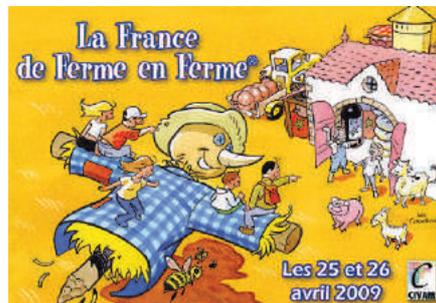
Salle des Fêtes d'Engayrac

organisé par l'Office de Tourisme

le week-end du 24 et 25 avril

De ferme en ferme

organisé par la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne



dimanche 25 avril

Vide grenier

Salle des Fêtes

organisé par Bel Air

mai

Repas de Carguessac

organisé par l'A. C. de Carguessac

juin

Journée Country

à partir de 14 h à Carguessac

organisé par Beauvillenvie



vendredi 25 juin

Feu de la Saint-Jean

organisé par l'Ecol'In

**Etat
Civil**

Naissances

en 2008 : Gabin BROUSSE - COHADE, Raphaël CREBESSEGUES -
POUJADE, Zyneb DRISSI, Zinédine LALANE, Byron PERALTA

en 2009 : Nina PUMO, Yanis MASSOU - TYLUTKI, Lucile BOURJADE,
Manelle, FIKRI, Camela DUMORA - GARCIA, Hélène
TOUZAC, Siham BOUARFA

Mariages

en 2008 : Nicolas GARCIA avec Jenny TASSEZ

en 2009 : François WOJTASZEWSKI avec Véronique LABEDE

Décès

en 2008 : Inès BOUCARD, Bernard NAU, Didier DELMOULY, Gaston
FOURNIER, Claude PLA

en 2009 : Divera WIJNKER, Thérèse FRANCH, Colette ETIENNE,
Pierre CACHOT

MAIRIE 05 53 95 42 04 ouverte au public du lundi au vendredi 9h/12h et 14h/17h sauf le mardi après-midi

POMPIERS 18 ou 112 (n°européen)

URGENCES MEDICALES 15

GENDARMERIE 17 bureaux ouverts lundi, mardi, vendredi 8h/12h, mercredi 14h/18h.

MEDECIN 05 53 95 41 38 sur RDV depuis le 1er novembre 2009

CABINET INFIRMIER 05 53 95 43 42 sur RDV

SANTE CHEZ SOI 05 53 95 45 58 du lundi au vendredi 8h/12h et 14h/17h

PHARMACIE 05 53 95 42 12 du lundi au samedi 9h/12h et 14h/19h30 sauf jeudi 9h/12h et 16h/19h30

VETERINAIRES 05 53 95 44 08 / 06 80 13 32 53 M. OGER 06 32 23 77 08 Mme JAMES

M. OGER : du lundi au vendredi 11h30/12h30 et 17h30/18h30, samedi 11h30/12h30 / Mme JAMES sur RDV

CENTRE ANTI POISON BORDEAUX 05 56 96 40 80

ECOLE PUBLIQUE 05 53 95 40 55

CRECHE MULTI ACCUEIL 05 53 95 42 69 du lundi au vendredi 7h30/18h30

POSTE 05 53 95 42 35 ouverte du lundi au vendredi 9h/12h

CREDIT AGRICOLE 05 53 95 42 87 ouvert au public les mardi 10h30/11h45 et samedi 9h30/11h45 distributeur automatique de billets

NOTAIRE 05 53 95 40 23 9 h/12h 30 et 14 h/18 h

CONCILIATEUR DE JUSTICE permanence à la mairie 1er et 3ème mercredi après-midi

ASSISTANTES SOCIALES à la mairie

régime général les 1er et 3ème jeudi 10h/12h ou sur RDV tél CMS Montanou 05 53 77 09 20

MSA les 2ème et 4ème jeudi 10h/12h

GARAGE STATION SERVICE 05 53 68 28 31

ouvert lundi 14h/18h, mardi à vendredi 9h/12h -14h/18h, samedi 9h/12h

DECHETTERIE DONDAS 05 53 47 84 36 lundi et samedi 9h/13h, mercredi et vendredi 14h/18h

OFFICE DE TOURISME 05 53 47 63 06 courriel : info@ot-beauville / site : www.ot-beauville.com

de mi juin à mi septembre, du mardi au samedi 9h30/12h30 et 14h30/18h, dimanche 9h30/12h30

de mi septembre à mi juin, du mardi au samedi 9h/12h

URGENCE ELECTRICITE 08 10 05 56 93

URGENCE EAU 05 81 91 35 06

les services à Beauville

Service Public

La poste de Beauville menacée ?...

Depuis 2008, les Beauvillois ont constaté la réduction des heures d'ouverture de notre bureau postal. En effet, les temps sont durs pour la Poste, grand service public, qui risque à son tour après France-Télécom, EDF, GDF de devenir une Société Anonyme. On sait comment cela finit : réduction du service, puis suppression au nom du manque de rentabilité, sollicitation des fonds des collectivités, augmentations tarifaires, pression insupportable sur l'emploi et les salariés, fin du service de proximité...

La privatisation, c'est la phase deux de cette opération bien préparée avec une accélération du processus de liquidation touchant différentes activités économiques, en particulier les habitants, le petit commerce et l'artisanat, dégradant la qualité de vie en zone rurale.

Par un récent courrier la mairie de Beauville a été avertie d'une menace de fer-

meture du bureau de poste le mercredi matin au regard de statistiques de fréquentation jugées insuffisantes...

Il faut comprendre qu'aujourd'hui, La Poste sollicite les municipalités pour prendre en charge le service. Ainsi vous allez devoir payer deux fois : par le timbre et par les impôts locaux... Sans parler de la taxe carbone quand il faudra prendre son véhicule pour aller poster un recommandé dans un bureau qui s'éloigne sans cesse.

Et dans le même temps la Banque Pos-

tale annonce triomphalement à ses clients, au premier semestre 2009 une progression de 3,2% du Produit Net Bancaire, +30% pour le Résultat d'Exploitation. Pendant la crise et grâce à la crise, les affaires continuent !

La poste doit rester le premier service public de proximité et disposer de moyens nouveaux.

Quand on voit ce que la spéculation et la course au profit ont coûté aux finances publiques, ne vaudrait-il pas mieux encourager financièrement l'activité locale de la Poste, source de développement, de qualité de vie meilleure, de valorisation de l'espace rural et qui procure en retour des richesses « non fictives » ?

Enfinement qu'en est-il de la poste de Beauville ? Pour l'instant elle est toujours là et on peut même penser que notre position de chef-lieu de canton nous préservera du pire. Mais pour combien de temps ? Alors au fond, le meilleur moyen que nous ayons de montrer que nous sommes attachés à ce service ne serait-il pas d'avoir recours à notre poste le plus souvent possible ?



Espérons qu'un jour la poste de Beauville ne se limitera pas qu'à cette boîte...